

Le Président directeur général

**Décision n°2024/ 120 /PDG**  
Portant délégation de signature

Le président-directeur général par intérim de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,  
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,  
Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 portant désignation du président-directeur général par intérim de l'Agence de services et de paiement,  
Vu la décision 2024/64/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

**Décide**

**Article 1<sup>er</sup>** : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Nouvelle Aquitaine**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Valérie LAPLACE	Directrice régionale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles.</li> <li>- Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle</li> <li>- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT</li> <li>* Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement</li> <li>* Certifier le service fait</li> </ul> </li> <li>- Au titre des crédits d'intervention :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide</li> <li>* Liquider et ordonnancer les aides en dépense</li> <li>* Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière</li> <li>* Liquider et ordonnancer la recette</li> <li>* Liquider et ordonnancer les annulations / réductions de recette</li> </ul> </li> </ul>

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Laurent VIGNAUD	Directeur régional adjoint	<p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles.</li> <li>- Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle</li> <li>- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT</li> <li>* Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement</li> <li>* Certifier le service fait</li> </ul> </li> <li>- Au titre des crédits d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide</li> <li>* Liquider et ordonnancer les aides en dépense</li> <li>* Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière</li> <li>* Liquider et ordonnancer la recette</li> <li>* Liquider et ordonnancer les annulations / réductions de recette</li> </ul> </li> </ul>
Véronique GELIS	Cheffe du service des Affaires générales (SAG)	<p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale et du Directeur régional adjoint et dans son domaine de compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT</li> <li>* Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement</li> <li>* Certifier le service fait</li> </ul> </li> </ul>
Michelle SAVIGNY	Cheffe de service adjointe des Affaires générales (SAG)	<p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint et de la Cheffe de service et dans son domaine de compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT</li> <li>* Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement</li> <li>* Certifier le service fait</li> </ul> </li> </ul>
Céline GRANET	Cheffe du service agriculture et développement rural (SADRP)	<p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale et du Directeur régional adjoint et dans son domaine de compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au titre des crédits d'intervention <ul style="list-style-type: none"> <li>* Liquider et ordonnancer les aides agricoles et pêche</li> </ul> </li> <li>- Au titre des crédits d'intervention DIREEPS : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide</li> <li>* Liquider et ordonnancer les aides en dépense</li> <li>* Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière</li> <li>* Liquider et ordonnancer la recette</li> <li>* Liquider et ordonnancer les annulations / réductions de recette</li> </ul> </li> </ul>
Sophie MALEVILLE	Cheffe de service adjointe du service agriculture et développement rural (SADRP)	<p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint et de la Cheffe de service et dans son domaine de compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au titre des crédits d'intervention <ul style="list-style-type: none"> <li>* Liquider et ordonnancer les aides agricoles et pêche</li> </ul> </li> <li>- Au titre des crédits d'intervention DIREEPS : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide</li> <li>* Liquider et ordonnancer les aides en dépense</li> <li>* Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière</li> <li>* Liquider et ordonnancer la recette</li> <li>* Liquider et ordonnancer les annulations / réductions de recette</li> </ul> </li> </ul>

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Philippe BOISSON	Chef du service Environnement, Emploi et Politiques Sociales site de Limoges (EEPS L)	<i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale et du Directeur régional adjoint et dans leur domaine de compétences :</i> - Au titre des crédits d'intervention : * Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide * Liquider et ordonnancer les aides en dépense * Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière * Liquider et ordonnancer la recette * Liquider et ordonnancer les annulations / réductions de recette
Julien MALLEMONT	Chef du service Environnement, Emploi, et Politiques Sociales bi-sites Poitiers-Bordeaux (EEPS PB)	
Vincent GOUNON	Chef du service Gestion VAE et Assistances Techniques de Limoges (VAE-AT)	
Damien TURCHI	Chef de service adjoint du service Environnement, Emploi et Politiques Sociales bi-sites Poitiers-Bordeaux (EEPS PB)	<i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint et du Chef de service et dans leur domaine de compétences :</i> - Au titre des crédits d'intervention : * Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide * Liquider et ordonnancer les aides en dépense * Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière * Liquider et ordonnancer la recette * Liquider et ordonnancer les annulations / réductions de recette

**Article 2** : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Nouvelle Aquitaine**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Valérie LAPLACE	Directrice régionale	- Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les décisions relatives au télétravail - Signer les ordres de mission
Laurent VIGNAUD	Directeur régional adjoint	<i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale :</i> - Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les décisions relatives au télétravail - Signer les ordres de mission
Véronique GELIS	Cheffe du service des affaires générales (SAG)	<i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale et du Directeur régional adjoint et dans leur domaine de compétences :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les décisions relatives au télétravail - Signer les ordres de mission
Céline GRANET	Cheffe du service agriculture et développement rural (SADRP)	
Julien MALLEMONT	Chef du service Environnement, Emploi, et Politiques Sociales bi-sites Poitiers-Bordeaux (EEPS PB)	
Philippe BOISSON	Chef du service Environnement, Emploi et Politiques Sociales de Limoges (EEPS L)	
Vincent GOUNON	Chef du service Gestion VAE et Assistances Techniques de Limoges (VAE_AT)	
Jean Louis MAYONNADE	Chef de service Contrôles	

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités	
Emmanuel POUPIN	Chef de service adjoint du service Affaires générales (SAG)	<i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint et de la/du Chef(fe) de service et dans leur domaine de compétences :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les décisions relatives au télétravail - Signer les ordres de mission	
Michelle SAVIGNY	Cheffe de service adjointe du service Affaires générales (SAG)		
Sophie MALEVILLE	Cheffe de service adjointe du service Agriculture et Développement Rural et Pêche (SADRP)		
Damien TURCHI	Chef de service adjoint du service Environnement, Emploi et Politiques Sociales bi-sites Poitiers-Bordeaux (EEPS PB)		
Camille CHEVALIER	Cheffe de service adjointe du service Contrôles		
Sylvie MIROIR	Cheffe de service adjointe du service Contrôles		
Jérôme PITEUX	Cheffe de service adjointe du service Contrôles		
Anne-Laure GASSER	Cheffe de secteur Paiement (SADRP)		<i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint, de la/du chef(fe) de service et de la/du chef(fe) de service adjoint(e) et dans leur domaine et leur(s) site(s) de compétences :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les ordres de mission
Nadège ROUGER	Cheffe de secteur Contrôles/Instruction Aides Investissements (SADRP)		
Philippe CHABRAND	Chef de secteur Autres ministères (EEPS PB)		
Clarisse TARTARIN	Cheffe de secteur Emploi (Service EEPS PB)		
Isabelle DEGOT	Cheffe de secteur transverse (EEPS L)		
Nathalie MAGNIER	Cheffe de secteur Service civique (EEPS L)		
Alexandra RENAULT	Cheffe de secteur Handicap (EEPS L)		
Isabelle MENARD	Cheffe de secteur Gestion / Logistique / Sessions (VAE-AT)		
Aurélia ADAMOWSKI	Cheffe de secteur Contrôles		
Emmanuelle ARNAUD	Cheffe de secteur Contrôles		
Xavier BLANCHE	Chef de secteur Contrôles		
Nathalie CAQUINEAU GIRAULT	Cheffe de secteur Contrôles		
Bérénice DANGEON	Cheffe de secteur Contrôles		
Christophe DUBREUIL	Chef de secteur Contrôles		
Sandrine THIBAUD	Cheffe de secteur Contrôles		

**Article 3** : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.  
Elle prend effet à compter du 15 novembre 2024.

Fait à Limoges,  
Le 15 novembre 2024

Le Président Directeur Général par Intérim,



**Armand SANSÉAU**

M. Le président-directeur général par intérim (original)

Mme Valérie LAPLACE  
M. Laurent VIGNAUD  
Mme Véronique GELIS  
Mme Michèle SAVIGNY  
Mme Céline GRANET  
M. Philippe BOISSON  
M. Julien MALLEMONT  
Mme Sophie MALEVILLE  
M. Damien TURCHI  
M. Vincent GOUNON  
Mme Sylvie MIROIR  
M. Jean Louis MAYONNADE  
M. Jérôme PITEUX  
Mme Camille CHEVALIER  
M. Emmanuel POUPIN  
Mme Anne-Laure GASSER  
Mme Nadège ROUGER  
M. Philippe CHABRAND  
Mme Clarisse TARTARIN  
Mme Isabelle DEGOT  
Mme Nathalie MAGNIER  
Mme Alexandra RENAULT  
Mme Isabelle MENARD  
Mme Aurélia ADAMOWSKI  
Mme Emmanuelle ARNAUD  
M. Xavier BLANCHE  
Mme Nathalie CAQUINEAU GIRAULT  
Mme Bérénice DANGEON  
M. Christophe DUBREUIL  
Mme Sandrine THIBAUD

M. l'Agent Comptable  
DRH  
DFJL